

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet tenue le 8 mars à compter de 18h30 sous la présidence du maire Serge Newberry à la Bibliothèque municipale sise au coin des rues Mtée Mgr. Martel et la rue Brizard

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Les conseillers Martin Bertrand, Mario Bérard, Patrice Dumouchel, Réjean Meilleur, Elie James Azola ainsi que la conseillère Mona Donnelly.

Madame Pierrette Meilleur agit en tant que greffière.

À 18h05, Monsieur Alexis Zeville, vidéaste, présente son projet de vidéo pour l'Île. Il demande de trouver un slogan accrocheur pour la vidéo. Il peut le faire genre Web, CD et le faire passer à la télévision. Les contribuables seront demandés de présenter des photos ou suggérer des endroits magnifiques ou des activités à venir sur l'Île. Le budget est de 2500 \$.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

061-2018

Il est proposé par le conseiller Patrice Dumouchel et appuyé par le conseiller Mario Bérard et unaniment résolu d'ouvrir la séance à 18h20

ADOPTÉE

Le maire Serge Newberry explique que la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) possède un service de recherche de candidats pour les municipalités. La FQM a fait parvenir 3 candidatures dont 2 possédaient les critères exigés par la municipalité.

2. EMBAUCHE TEMPORAIRE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

062-2018

Il est proposé par le conseiller James Azola et appuyé par la conseillère Mona Donnelly et résolu d'embaucher monsieur Paul Langlois Jr. Pour une période 2 mois, du 12 mars au 11 mai, à un salaire de 55\$ l'heure, 40 heures/semaine.

La résolution est adoptée à la majorité. Les conseillers Patrice Dumouchel et Réjean Meilleur votent contre. Le conseiller Réjean Meilleur demande à voir l'avis juridique.

3. EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

063-2018

Il est proposé par la conseillère Mona Donnelly et appuyé par le conseiller Martin Bertrand et résolu d'embaucher Monsieur Philippe Côté référé par la Fédération Québécoise des Municipalités en tant que directeur général adjoint au montant de 22\$ l'heure, 40 heures/semaine.

La résolution est adoptée à la majorité. Les conseillers Patrice Dumouchel et Réjean Meilleur votent contre.

4. ANNULATION DU CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE MADAME LISA BOISVERT ET OFFRE DE RÈGLEMENT

064-2018

CONSIDÉRANT les lacunes dans l'exécution des fonctions de l'employée dont il est question;

CONSIDÉRANT les informations au dossier ainsi que les discussions ayant eu lieu;

CONSIDÉRANT que l'employée dont il est question n'a pas les compétences nécessaires pour occuper ce poste;

CONSIDÉRANT que le lien de confiance est maintenant brisé entre le conseil et l'employée dont il est question;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Martin Bertrand et appuyé par le conseiller James Azola et résolu d'annuler le contrat d'embauche de l'employée de l'Île-du-Grand-Calumet, et ce en date du 5 mars 2018;

QUE toutes sommes dues soient remises à l'employée en question ;

QUE l'employée dont il est question remette en personne au bureau de la municipalité ses clés, codes d'accès et tout autre objet appartenant à la municipalité à 9 h le mardi 6 mars 2018 et quitte les bureaux de la municipalité sans délai.

La résolution est adoptée à la majorité. Les conseillers Patrice Dumouchel et Réjean Meilleur votent contre.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

065-2018

Il est proposé par le conseiller Patrice Dumouchel et appuyé par le conseiller Mario Bérard et unanimement résolu de lever l'assemblée à 19h30.

ADOPTÉE